RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

Pôle métropolitain Loire angers

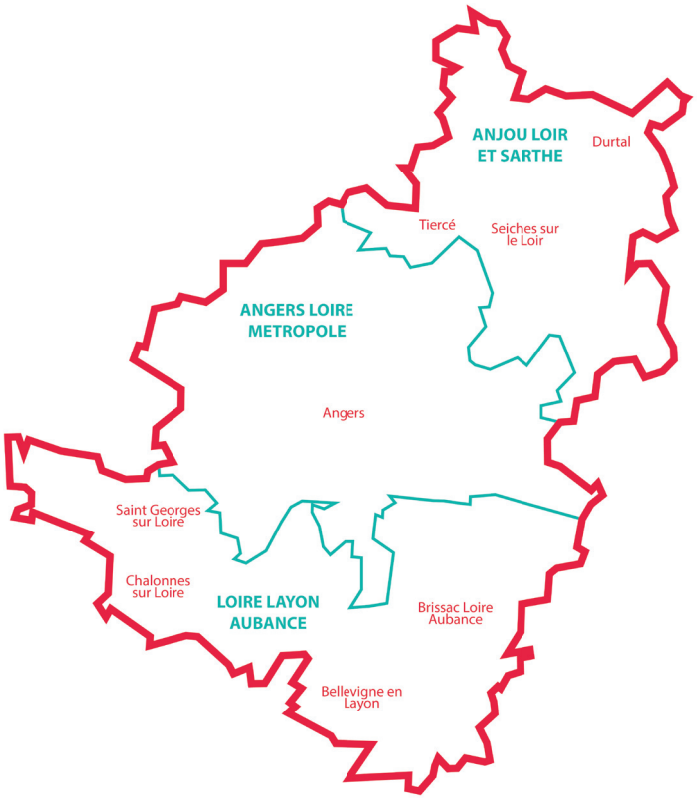

www.pole-metropolitain-loire-angers.fr

ÉDITO

Le Plan Climat Air Énergie Territorial sur les rails

Nos trois intercommunalités ont décidé en 2017 de transférer leur compétence d'élaboration d'un Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) au Pôle métropolitain Loire Angers, dans une démarche de complémentarité avec le SCoT et d'enrichissement de son volet énergétique.

A l'unanimité des trois conseils communautaires et du comité syndical du Pôle, le projet de PCAET a été validé à la fin de l'année 2019. Après prise en compte des observations des personnes publiques associées, il sera définitivement approuvé en 2020 pour entrer pleinement en action.

Avec le SCoT en cours de révision, le Pôle sera donc porteur de deux documents stratégiques d'aménagement du territoire, qui porteront des orientations communes et fortes pour engager le territoire sur la voie d'un développement compatible avec la transition écologique à laquelle aspire notre société.

L'année 2019 marque ainsi la dernière année du mandat au cours duquel les élus du Pôle ont su, à la faveur de la recomposition territoriale opérée en 2017, faire du Pôle métropolitain Loire Angers un espace de coopération et de régulation des politiques publiques locales au service d'une vision partagée du territoire de demain.

Je vous souhaite bonne lecture de ce rapport d'activités.

Christophe Béchu
Président du Pôle métropolitain Loire Angers

L'EQUIPE DU PÔLE

DIRECTION

Sébastien GUITTET, directeur

Sophie BAUMONT, assistante

PÔLE AMÉNAGEMENT / ENVIRONNEMENT
> SCoT, PCAET, études, animation des commissions aménagement et environnement

Pierre-Yves LAIRE, responsable

PÔLE FONDS EUROPÉENS
> Progr. Leader, suivi des projets subventionnés, animation du comité de programmation

Bénédicte MICHAUD, chargée d'animation

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Sandrine CASTEL-BIDERRE, coordinatrice
Lucie CORLAY, chargée de communication
Roxane NOYER, assistante
Pauline CHAUVEAU, chargée de mission en alternance (contrat d'apprentissage)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement Loire Angers, espace de dialogue et de propositions citoyennes

Le Conseil de développement Loire Angers, installé le 6 février 2018, a été rattaché sur le plan administratif au Pôle métropolitain Loire Angers le 1er mai 2018. Il est ainsi commun à la Communauté urbaine Angers Loire Métropole et aux Communautés de communes Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance.

Au cours de la période 2019/2020, 3156 heures bénévoles fournies ont permis d'apporter des contributions à l'élaboration des politiques publiques sur les thématiques suivantes :

- Préserver la qualité de vie face au changement climatique
- Mieux se déplacer demain
- Accéder et revenir à l'emploi
- Projet de territoire Loire Layon Aubance

Au cours de l'année 2019, le Conseil a également contribué au Grand Débat National.

Dans le cadre du programme d'activités 2019/2020, les travaux sur trois nouvelles contributions ont été engagés :

- Angers Loire Métropole : territoire intelligent
- Anjou Loir et Sarthe : accessibilité des services publics sur les territoires péri-urbains et ruraux
- Environnement et projets partagés

Le rapport d'activité complet 2019-2020 du Conseil de développement est en ligne sur conseil-dev-loire.angers.fr.

Composition du Conseil de développement Loire Angers

125

122 membres
- **108** organismes
  - Titulaires
  - Suppléants
- **14** personnes qualifiées

3 membres de droit

6 collèges

- **Organismes économiques**
- **Syndicats de salariés**
- **Secteur social et familial**
- **Ens. Supérieur/Recherche/Education/Culture/Sport**
- **Cadre de vie**
- **Personnes qualifiées**

PMLA = **38**
CC ALS = **15**
CU ALM = **54**
CC LLA = **15**

Suivez toute l'actualité du Conseil de développement sur le nouveau site internet. https://conseil-dev-loire.angers.fr

COMITÉ SYNDICAL 39 membres

BUREAU 13 membres

Christophe BECHU
Président
angers loire métropole communauté urbaine

Roselyne BIENVENU
1ère vice-présidente
angers loire métropole communauté urbaine

Marc SCHMITTER
2ème vice-président
LOIRE LAYON AUBANCE

Jean-Jacques GIRARD
3ème vice-président
ANJOU LOIR & SARTHE communauté de communes

Roch BRANCOUR
4ème vice-président
angers loire métropole communauté urbaine

Sandrine BELLEUT
LOIRE LAYON AUBANCE

Corinne BOUCHOUX
angers loire métropole communauté urbaine

Jean-Yves LE BARS
LOIRE LAYON AUBANCE

Henri LEBRUN
ANJOU LOIR & SARTHE communauté de communes

Élisabeth MARQUET
ANJOU LOIR & SARTHE communauté de communes

Franck POQUIN
angers loire métropole communauté urbaine

Jean-Charles PRONO
angers loire métropole communauté urbaine

Sylvie SOURISSEAU
LOIRE LAYON AUBANCE

Jean-Christophe ARLUISON
LOIRE LAYON AUBANCE

Jacques BLONDET
ANJOU LOIR & SARTHE communauté de communes

Emmanuel CAPUS
angers loire métropole communauté urbaine

Philippe CARDOT
ANJOU LOIR & SARTHE communauté de communes

Damien COIFFARD
angers loire métropole communauté urbaine

Jean-Luc DAVY
ANJOU LOIR & SARTHE communauté de communes

Thierry DE VILLOUTREYS
ANJOU LOIR & SARTHE communauté de communes

Jean-Louis DEMOIS
angers loire métropole communauté urbaine

Dominique FOREST
LOIRE LAYON AUBANCE

Yves GIDOIN
angers loire métropole communauté urbaine

Jérémy GIRAULT
angers loire métropole communauté urbaine

Éric GODIN
angers loire métropole communauté urbaine

Corinne GROSSET
angers loire métropole communauté urbaine

Jacques GUEGNARD
LOIRE LAYON AUBANCE

Priscille GUILLET
LOIRE LAYON AUBANCE

Arnaud HIE
angers loire métropole communauté urbaine

David LAGLEYZE
ANJOU LOIR & SARTHE communauté de communes

Philippe MAILLART
LOIRE LAYON AUBANCE

Maryvonne MARTIN
LOIRE LAYON AUBANCE

Marie-Madeleine MONNIER
LOIRE LAYON AUBANCE

Sandrine PAPIN-DRALA
LOIRE LAYON AUBANCE

Jean-Paul PAVILLON
angers loire métropole communauté urbaine

Chantal RENAUDINEAU
angers loire métropole communauté urbaine

Elsa RICHARD
angers loire métropole communauté urbaine

Jean-Marc VERCHERE
angers loire métropole communauté urbaine

Philippe VEYER
angers loire métropole communauté urbaine

Commission Aménagement et développement du territoire

Président : Roch BRANCOUR
Co-animateurs : Sylvie SOURISSEAU
Henri LEBRUN

Commission Environnement
Comité de pilotage PCAET

Président : Marc SCHMITTER
Co-animateurs : Corinne BOUCHOUX
Jacques BLONDET

GAL Loire Angers (prog. Leader)

Présidente : Roselyne BIENVENU

Commission Appels d'offres

Président : Jean-Jacques GIRARD

Représentation du Pôle métropolitain dans les structures extérieures

AURA : Jacques BLONDET, Sandrine PAPIN-DRALA, Jean-Marc VERCHERE
SCIC Bois Énergie : Henri LEBRUN, Franck POQUIN (suppléant)
CDPENAF : Sylvie SOURISSEAU, Roch BRANCOUR (suppléant)
CDAC : Élisabeth MARQUET, Roselyne BIENVENU (suppléante)
Fédération Nationale des SCoT : Sylvie SOURISSEAU, Roch BRANCOUR (suppléant)
Commission de conciliation en matière d'urbanisme : Roch BRANCOUR (titulaire), Henri LEBRUN (suppléant)

Le plan climat adopté, une large implication des acteurs du territoire

Le projet du PCAET a été validé en décembre 2019 pour être adressé pour avis à la Présidente de la Région et au Préfet de Région
En raison de la crise sanitaire de 2020, sa validation définitive a été décalée, ce qui n'empêche pas ses actions d'être mises en oeuvre

novembre 2017 → janv. à mai 2018 → mai à décembre 2018 → janvier à septembre 2019

COMITÉ SYNDICAL
Lancement de la démarche d'élaboration du PCAET

PHASE 1 : DIAGNOSTIC

PHASE 2 : STRATÉGIE TERRITORIALE

PHASE 3 : PLAN D'ACTIONS

ZOOM sur la concertation / co-construction

- Pour les EPCI membres
  - + de 15 ateliers
  - + de 20 commissions internes
  - 2 séminaires
- Pour les partenaires
  - 2 forums
  - 3 ateliers thématiques
  - + de 10 rencontres bilatérales
  - 1 appel à contribution pour le plan d'actions
- Pour le grand public
  - 1 questionnaire en ligne
  - 1 film présentant le diagnostic
  - 2 plaquettes en ligne
  - 1 cycle de 3 conférences « Les Fabriques du climat »
  - Des informations en ligne

Avec le soutien de :

Région PAYS DE LA LOIRE

Les grands éléments de diagnostic

Transports et bâtiments résidentiels et tertiaires : principaux consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre[1]

Consommations d'énergie en 2014 : 7 585 GWh[2]

Émissions de gaz à effet de serre en 2014 : 1 835 kteqCO_2[3]

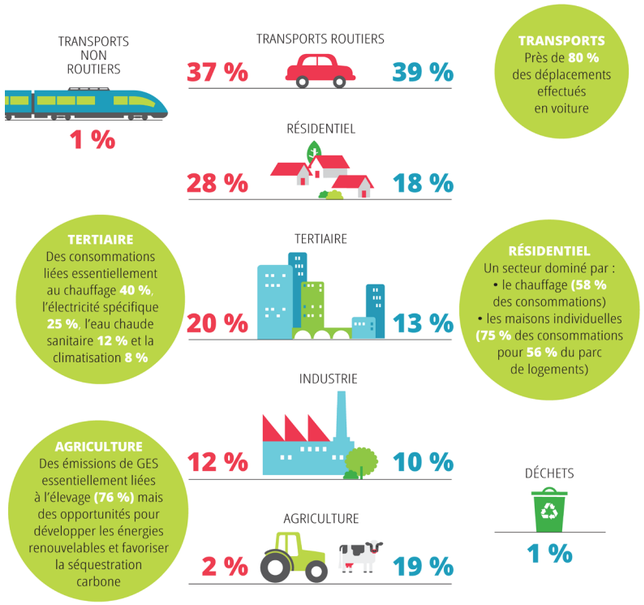

(1) Gaz à effet de serre (GES) ? Il s'agit des gaz présents dans l'atmosphère et empêchant la chaleur de s'évacuer. L'augmentation de leur concentration est l'un des facteurs à l'origine du changement climatique.
(2) 1 GWh = 1 000 000 kWh - (3) 1 kteqCO_2 = 1 000 tonnes équivalent CO_2
(4) Le biogaz produit est valorisé sous 3 formes différentes : électricité, chaleur et injection dans le réseau.

Les axes de la stratégie

La stratégie du Plan climat Loire Angers vise l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'émisison de GES (gaz à effet de serre), de production d'ENR... Mais elle rappelle aussi que ces objectifs ne seront atteignables qu'avec une politique nationale et européenne plus forte qu'aujourd'hui.

Le Plan climat Loire Angers fixe ainsi des objectifs sous forme de fourchette dont la partie «haute» représente les objectifs nationaux et la partie «basse», ceux, déjà très ambitieux, que le territoire se sent en capacité d'atteindre. Plus réalistes, ils sont proches des visées nationales mais adaptés au territoire du Pôle métropolitain, notamment en matière de capacité de production d'ENR.

Consommation d'énergie : -43% à -53% d'ici 2050
Emissions de GES : -60% à -75% d'ici 2050
Taux de couverture ENR : 33% à 45% d'ici 2050

5 axes, 15 orientations, 50 actions

Le plan d'action du Plan climat comporte des actions mises en oeuvre pour la majeure partie sur les 3 EPCI du Pôle métropolitain avec, évidemment, des niveaux adaptés à chaque territoire.

La majorité des actions est portée par les collectivités du Pôle mais leur mise en oeuvre repose sur des acteurs variés (association, grand public, services des collectivités...). Par ailleurs, une quinzaine d'acteurs du territoire portent, en propre, des actions du Plan climat: SIEML, chambre d'agriculture, AURA, BRGM, Atlanbois...

décembre 2019
VALIDATION

La validation définitive ne pourra intervenir qu'après un nouveau vote du Comité syndical du Pôle métropolitain faisant suite à l'avis du Préfet de Région et de la Présidente de la Région. La crise sanitaire de 2020 et la tenue partielle des élections municipales a retardé cette validation à novembre 2020.

Un rythme de programmation soutenu

Le comité de programmation du GAL Loire Angers et Layon, sous la présidence de Mme Roselyne Bienvenu, s'est réuni 5 fois et a reçu 15 porteurs de projet. Près de 300 000 euros ont été payés aux bénéficiaires.

Situation au 31 décembre 2019 :

- 1 517 000 € de FEADER programmés (75 % de l'enveloppe totale), pour 53 dossiers
- 300 000 € payés aux bénéficiaires

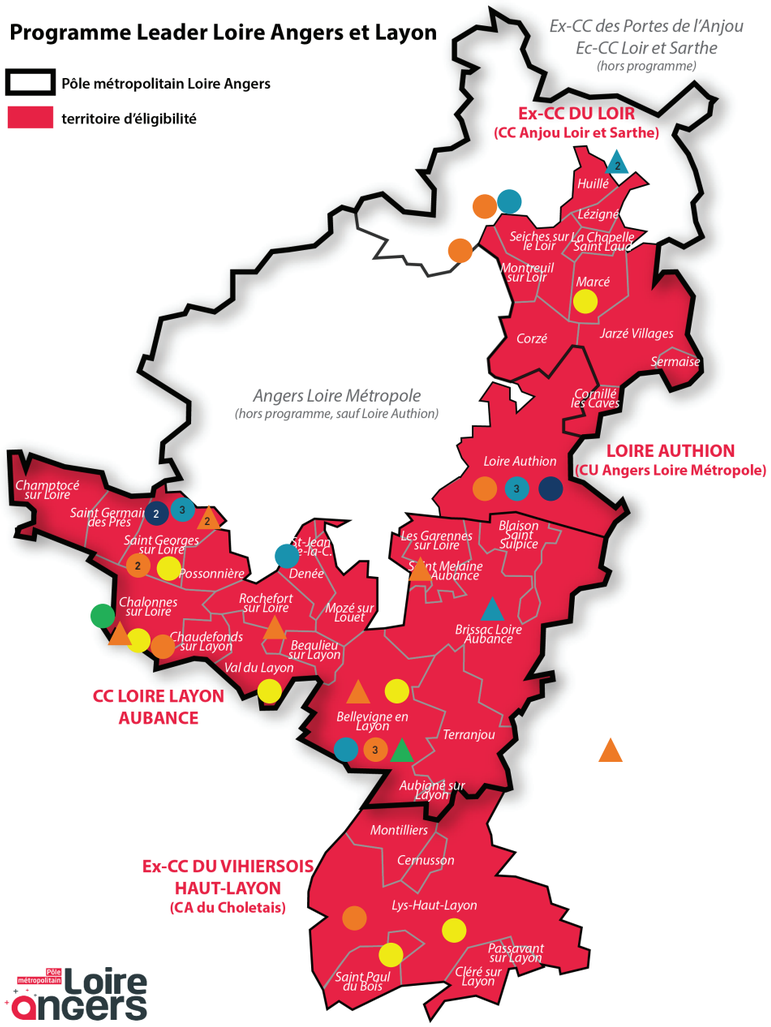

Type de bénéficiaire :

- △ MO privé
- ○ MO public

Thématique du projet

- Économie
- Transition énergétique
- Tourisme
- Biodiversité
- Étude stratégique

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

FOCUS

« Par-delà les villages, promenades nocturnes éclairées », nouvel évènement estival de l'Office de tourisme Anjou Loir et Sarthe

Projet touristique innovant qui met en valeur et explique les liens entre patrimoine et territoire lors de soirées festives gratuites et ouvertes à tous, associant la découverte des villages, une programmation culturelle riche et des projections lumineuses monumentales originales, des événements habituellement réservés aux grandes agglomérations.

La 1ère édition 2019, qui s'est tenue à Corzé et Cornillé-les-Caves, a connu un franc succès en rassemblant plus de 5 250 personnes, accueillant des centaines de visiteurs chaque soir et générant 3 500 couverts préparés localement.

Fort de ce succès et suite à l'impact positif sur la visibilité du territoire et l'économie locale, OTALS est fortement sollicité par les communes pour programmer une seconde saison en 2020. Le projet va donc s'étendre à deux nouvelles communes Chaumont d'Anjou et Cheffes. Toutefois, en raison de la crise sanitaire due au COVID-19, cet élargissement est reporté à 2021.

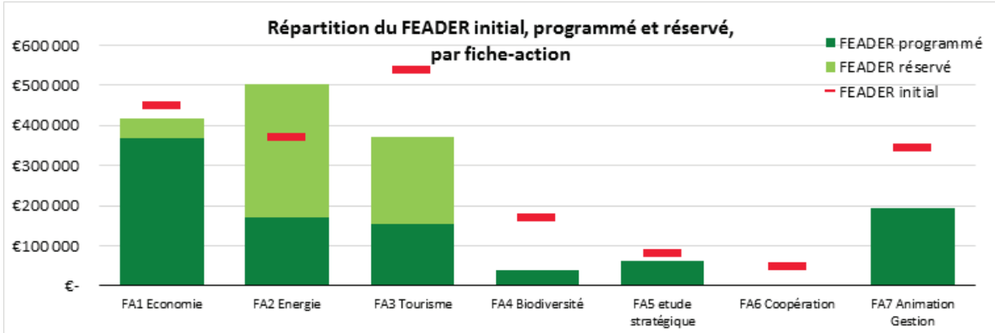

Les nouveaux projets programmés en 2019

Opération	Maître d'ouvrage	FEADER
Transition énergétique		
Accompagnement des collectivités à la densification du tissu bâti existant avec la méthode BIMBY	P. métro. Loire Angers	24 420,00 €
Rénovation énergétique de la maison de retraite pour la création du pôle enfance	Val du Layon	50 000,00 €
Rénovation énergétique du cinéma St Louis	Bellevigne-en-Layon	50 000,00 €
Rénovation énergétique de la MSAP	Bellevigne-en-Layon	50 000,00 €
Rénovation énergétique de la mairie et de la périscolaire	St-Paul-du-Bois	34 319,00 €
Un service de proximité de conseil en rénovation énergétique pour les particuliers	CC Loire Layon Aubance	23 912,00 €
Economie de proximité		
Accompagnement au développement des circuits courts de proximité	CC Anjou Loir et Sarthe	26 205,32 €
Création d'une structure de restauration collective mutualisée s'appuyant sur les circuits et l'autoproduction	Lys Haut Layon	17 610,43 €
Circuits courts de proximité - Mise en œuvre de la stratégie de communication	CC Anjou Loir et Sarthe	20 795,00 €
Création d'un magasin de producteurs à St Georges-sur-Loire	Station Terroir	16 000,00 €
L'hébergement temporaire chez l'habitant, une solution pour accueillir les apprentis et les travailleurs saisonniers	CC Loire Layon Aubance	30 000,00 €
Études stratégiques		
Charte d'aménagement et de développement	CC Loire Layon Aubance	20 000,00 €
Elaboration d'un schéma des équipements et de services	Loire-Authion	20 000,00 €
Tourisme		
Renforcement de l'offre de croisières et de visites à Loire Odyssée	Maison de Loire en Anjou	11 462,64 €
« Par-delà les villages », en Anjou, Promenades nocturnes éclairées, 1ère édition	OT Anjou Loir et Sarthe	32 246,50 €
Les Vendanges photographiques	Bellevigne-en-Layon	29 892,14 €
Conception de la marque de destination touristique	CC Loire Layon Aubance	19 315,20 €
Réorganisation du réseau des sentiers de randonnée	CC Loire Layon Aubance	58 764,00 €
Animation et gestion du programme		
Animation et gestion du programme LEADER, année 2019	P. métro. Loire Angers	39 733,51 €

FOCUS

Soutien à la rénovation énergétique de bâtiments publics

Alors même que le Pôle métropolitain Loire Angers élaborait son PCAET, des financements européens ont été fléchés pour encourager des initiatives permettant d'agir en matière de transition énergétique. Le programme Leader a un axe d'intervention intitulé « Participer à la transition énergétique » disposant d'une enveloppe de FEADER dont une partie a été fléchée sur 2 appels à projet, l'un en 2018 et l'autre en 2019, ciblés sur les opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics.

7 projets retenus

Chalonnes-sur-Loire : travaux de rénovation du groupe scolaire Joubert,
Bellevigne-en-Layon : travaux de rénovation du Neufbourg, accueillant la MSAP et travaux du cinéma le St Louis.
Marcé : travaux de rénovation de la mairie et d'un logement
Val-du-Layon : travaux de rénovation de l'ancienne maison de retraire, futur pôle enfance
Champtocé-sur-Loire : travaux de rénovation du presbytère
St Paul du Bois : travaux de rénovation de la mairie et du périscolaire

Evaluation après travaux :
816 kWhep/an/m² d'économisés
65% de gains énergétiques
FEADER attribués : 280 000 €

La révision du SCoT

La révision du SCoT rendue nécessaire par l'élargissement du Pôle métropolitain Loire Angers a été lancée en janvier 2018.

Après des rappels sur les différents SCoT dont sont issus les EPCI composant aujourd'hui le Pôle métropolitain, les commissions aménagement et environnement ont traité de différents sujets au cours des années 2018 et 2019: organisation multipolaire du territoire, perspectives de croissance démographique, logements, biodiversité, paysages, risques...
Ces sujets ont fait l'objet de nombreux ateliers spécifiques dans les territoires ainsi que dans les commissions internes des EPCI. Ce mode de fonctionnement, garant d'un projet partagé et compris de tous, sera poursuivi tout au long de la procédure de révision du SCoT.

A ce jour, les orientations validées sont l'organisation multipolaire (cf. carte ci-après), la biodiversité, les équipements et les paysages. D'autres sujets ont été amorcés mais restent à approfondir tels que le développement économique ou l'offre résidentielle. Par ailleurs, la législation a changé le contenu des SCoT pour leur redonner un rôle d'orientation et de cadrage (et donc de planification à long terme) pour les PLUi plus que celui de « super PLU » qu'ils avaient revêtu au gré des évolutions du Code de l'urbanisme. Les travaux reprendront à l'automne 2020 suite à la réinstallation du Pôle métropolitain.

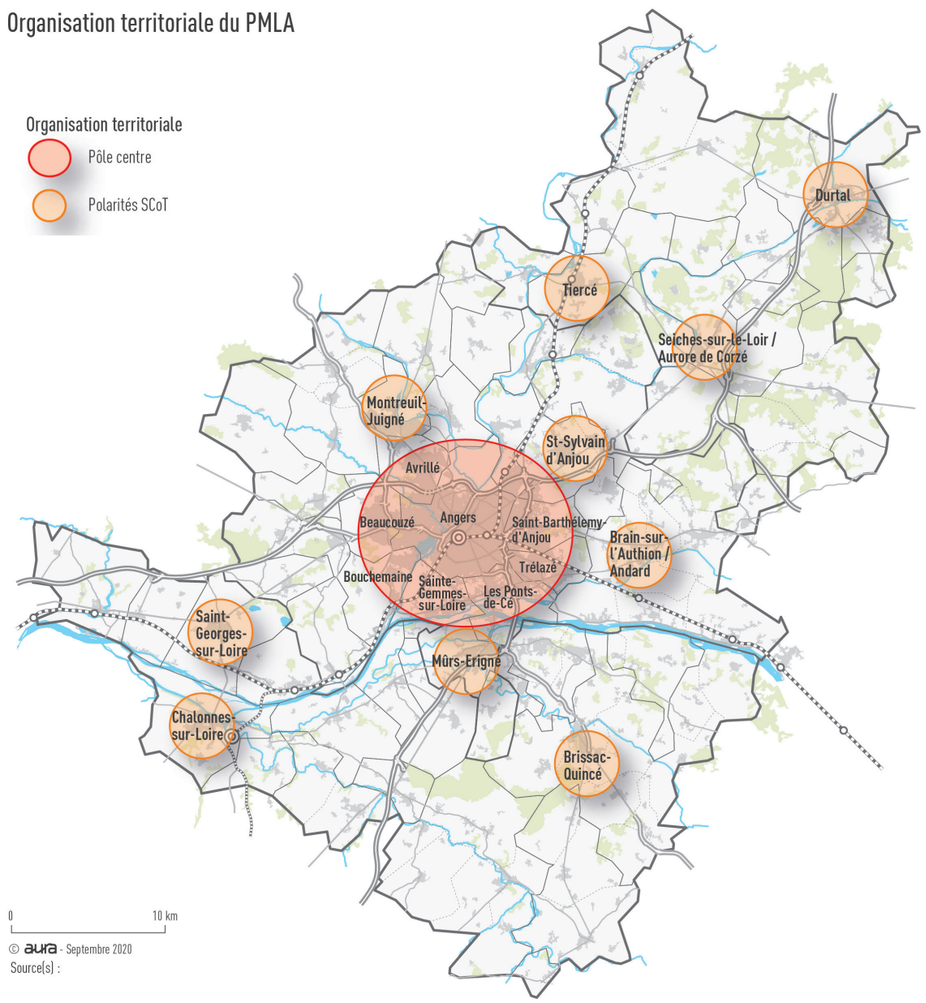

Étude « piscines »

Etude relative à la pratique au sein des piscines situées dans le Pôle métropolitain

Le Pôle métropolitain a confié à l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA) une étude ayant pour objectif d'identifier l'état de la pratique de la natation scolaire au sein des écoles du Pôle (projet Savoir nager intégré au programme officiel de l'éducation nationale).
Cette priorité, renforcée par la circulaire du 12 octobre 2017, a pour objectif de développer chez l'enfant le « savoir-nager » et se traduit normalement par la remise d'une attestation « savoir nager » aux élèves à la fin du cycle 3. Toutefois, l'apprentissage de la natation reste hétérogène en raison notamment des distances entre l'école et la piscine et de la saturation de certains équipements.

L'étude a permis d'identifier les besoins non satisfaits ou partiellement satisfaits ainsi que «l'aire de recrutement» de chaque piscine. Suite à la restitution de cette première étude, les élus ont souhaité que ce travail soit approfondi et complété pour disposer d'une vision exhaustive de l'offre et des usages dans les différentes piscines, notamment vis-à-vis des autres publics à savoir : les associations/clubs, le grand public, les compétitions ou encore les scolaires du second degré. Les résultats de cette étude complémentaire seront disponibles à la fin de l'année 2020.

Étude « bimby »

Etude d'optimisation du foncier bâti sur une partie du territoire du Pôle métropolitain

Le SCoT vise à une réduction de la consommation foncière, cet objectif sera renforcé avec la trajectoire nationale menant au Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Aussi, le Pôle a souhaité expérimenter le concept de densification douce s'inspirant de la démarche BIMBY (Build In My Back Yard) et ainsi proposer une stratégie complémentaire de développement des bourgs.
Plus précisément, il s'agit de densifier le tissu urbain, par la maison individuelle en permettant un dialogue entre la collectivité et les habitants susceptibles d'engager une division parcellaire.

Ce travail a été confié à la société Villes Vivantes, référence nationale dans le secteur du renouvellement urbain à caractère innovant, et sera expérimenté sur 8 communes : Bellevigne-en Layon, Brissac Loire Aubance, Chalonnes-sur-Loire, Jarzé-Villages, Huillé-Lézigné, Loire-Authion, Marcé, Val du Layon. Les conclusions de cette étude sont attendues début 2021.

Étude « déplacements »

Enquête ménages déplacements

Sous la maîtrise d'ouvrage d'Angers Loire Métropole, une nouvelle enquête ménages déplacements a été lancée et permettra de disposer d'une photographie actualisée des déplacements quotidiens des habitants du territoire. Ceci dans le but de contribuer à la mise en adéquation de besoins avec l'offre multimodale de déplacements.

Cette enquête, confiée à l'entreprise ALYCE, avec l'appui technique du CEREMA, sera menée à l'échelle du bassin d'emplois d'Angers associant les trois intercommunalités du PMLA mais aussi les communautés de communes Anjou Bleu Communauté, Vallées du Haut Anjou et Baugeois Vallée.

Environ 1.5 % de la population sera enquêtée sur l'ensemble des déplacements et trajets réalisés la veille de l'enquête, soit en face, soit par téléphone. L'enquête débutera le 5 janvier 2021 et durera une douzaine de semaines. Les premiers résultats seront disponibles à l'automne 2021.

Pôle métropolitain Loire Angers
BP 80011 - 49020 ANGERS cedex 02
02-41-05-51-55
accueil@pmla.fr
pole-metropolitain-loire-angers.fr
@PM_loire_angers

Impression : Ville d'Angers - Angers Loire Métropole